



REGLEMENT DU CIRCUIT JUNIORS

Étapes

3 Régionales (1*)
5 Interrégionales (2*)
1 Masters FR
1 Masters Romand

Les dates des étapes et du Masters FR sont publiées sur le site Internet de l'AFB dès le mois de juin de la saison précédente. Les autres dates sont publiées dès que l'AFB en a connaissance.

Catégories

J19, J15, J13, J11 uniquement en simple (courts standards)

Volants

A plumes

Tenue

T-shirt, short ou jupe

Classements (Ranking) – qualification pour les Masters

Après chaque étape un classement (ranking) est établi et publié sur le site de l'AFB : "www.badminton-fribourg.ch".

A l'issue des huit étapes, les huit premiers classés de chaque catégorie sont qualifiés pour le Masters FR. Les joueurs classés à égalité de points à la 8^{me} place sont qualifiés.

Les quatre premiers classés de chaque catégorie au Masters fribourgeois sont sélectionnés pour le Masters Romand.

Inscriptions

Les clubs inscrivent leurs joueurs pour chaque étape du circuit en remplissant le formulaire qui leur est adressé par le responsable du circuit juniors FR (RCJFR).

Étapes FR (*) et interrégionale FR (**)

Inscriptions

Les inscriptions sont à effectuer par les clubs au moyen du formulaire d'inscription, envoyé aux clubs par le RCJFR trois semaines avant l'étape. Elles doivent être retournées au RCJFR dans le délai qui figure sur le formulaire.

Programme du tournoi

Une semaine avant la date du tournoi, un programme contenant les heures d'annonce à la table du tournoi est envoyé aux clubs par le club organisateur de l'étape et publié sur le site Internet de AFB.

Retraits d'inscriptions

Les retraits d'inscriptions de joueurs sont à envoyer par la messagerie électronique au club organisateur. Celui-ci décide, le jour du tournoi, une fois en possession de toutes les mutations, et en fonction des incidences de ces modifications, s'il y a lieu de refaire un tirage au sort pour certaines catégories.

Finances d'inscription

En même temps que l'envoi du programme de l'étape, les clubs reçoivent une facture des finances d'inscription pour leurs joueurs. En cas de retrait d'une inscription, la finance d'inscription reste due. Le montant de la facture est à verser avant le début de l'étape au compte de l'AFB.

Résultats

Dans la semaine qui suit l'étape, les résultats complets sont envoyés par le RCJFR aux clubs et publiés sur le site Internet de l'AFB. Le ranking des joueurs est établi par le RCJFR et publié sur le site Internet de l'AFB.

Étapes interrégionales autres régions ()**

Inscriptions

Les inscriptions sont à effectuer par les clubs au moyen du formulaire d'inscription, envoyé aux clubs par le RCJFR trois semaines avant l'étape. Elles doivent être retournées au responsable du circuit juniors de l'association qui organise cette étape dans le délai qui figure sur le formulaire.

Programme du tournoi

Les tableaux du tirage au sort avec les horaires des matchs sont publiés sur le site Internet de l'AVB "www.badmintonvd.ch" ou de l'AOB « www.aobad.ch » au plus tard le dernier lundi précédant l'étape.

Finances d'inscription

Les finances d'inscription sont à régler à la table du tournoi lors de l'annonce.

Résultats

Dans la semaine qui suit le tournoi, les résultats complets sont publiés sur le site Internet de l'association concernée.

Le ranking des joueurs fribourgeois est établi par le RCJFR et publié sur le site Internet de l'AFB.

Masters FR

Invitations

Les clubs reçoivent deux semaines avant le tournoi une invitation avec leurs joueurs qualifiés.

Programme du tournoi

Une semaine avant la date du tournoi, un programme contenant les heures d'annonce à la table du tournoi est envoyé aux clubs et publié sur le site Internet de AFB.

Résultats

Dans la semaine qui suit le tournoi, les résultats complets sont envoyés par le RCJFR aux clubs et publiés sur le site Internet de l'AFB.

Masters Romand

Procédure

Une fois les Masters régionaux terminés, les associations régionales communiquent au responsable du circuit régional romand les quatre qualifiés par catégorie de leur région. Celui-ci transmet les noms des qualifiés au club organisateur des Masters Romands trois semaines avant la date du tournoi.

Programme du tournoi

Les tableaux du tirage au sort avec les horaires des matchs sont publiés sur le site Internet de l'AVB www.badmintonvd.ch, de l'AOB www.aobad.ch et de l'AFB www.badminton-fribourg.ch dès le dernier lundi précédant l'étape.

Résultats

Dans la semaine qui suit le tournoi, les résultats complets sont publiés sur les sites Internet des trois associations.

Organisation des catégories

- Pour qu'une catégorie soit disputée, elle doit comporter au moins trois participants.
- Si seulement un ou deux joueurs sont inscrits, ceux-ci sont incorporés dans la catégorie supérieure et les joueurs sont avertis à temps par l'organisateur. Si, dans la catégorie J19, seuls un ou deux joueurs sont inscrits, la catégorie est annulée.
- De trois à cinq joueurs un mini championnat est disputé.
- De six à huit joueurs, deux groupes sont organisés.
Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les demi-finales.
Le 1^{er} du groupe A est opposé au 2^{ème} du groupe B, le 1^{er} du groupe B au 2^{ème} du groupe A..
Les gagnants disputent la finale, les perdants la petite finale pour la 3^{ème} place.
- Si plus de huit joueurs sont inscrits, des groupes sont organisés selon le nombre d'inscrits.
Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour le tour suivant.
Selon le nombre de joueurs inscrits des 1/8 ou des 1/4 de finale sont disputés selon le mode éliminatoire direct.

Joueurs inscrits dans une catégorie supérieure

- Lorsqu'il joue en catégorie supérieure, les points acquis sont bonifiés avec un facteur multiplicateur de 1,5.
- Le joueur qui s'inscrit dès le début de la saison en catégorie supérieure est classé dans cette catégorie.
- Le joueur qui, en cours de saison, désire jouer un tournoi dans la catégorie supérieure reste classé dans la catégorie initiale avec ses points acquis.
- Dès qu'un joueur a participé à deux finales dans la catégorie supérieure, il est définitivement intégré dans celle-ci. Il ne peut que participer au Masters FR de cette catégorie.
- A la fin des huit étapes, le joueur participant à la catégorie supérieure, qui n'a pas participé à au moins 2 finales dans cette catégorie et qui n'est pas qualifié pour le Masters FR par manque de points peut être qualifié pour le Masters dans sa catégorie d'origine s'il a obtenu les points suffisants dans cette dernière.
- Si un joueur participe au Masters FR dans une catégorie, il doit jouer dans la même catégorie au Masters Romand.

Comptage des points lors des matchs

Les matchs se jouent en 2 sets gagnants à 15 points. A égalité à 14, 2 points d'écart sont nécessaires pour gagner le set. Le set se termine au plus tard à 20 points.

Montant de la finance d'inscription

Inscription à une étape (*) ou (**) 10.--

Prix et médailles

Étapes : les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille.
Masters FR : les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille. En fonction des possibilités financières un prix en nature est remis au premier de chaque catégorie. Les 4 premiers de chaque catégorie représentent l'AFB au Masters Romand. Si un des quatre joueurs renonce, il peut être remplacé par le suivant au classement. Lors du Masters Romand chaque représentant reçoit un t-shirt aux couleurs de l'AFB.
Masters Romand : les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille.

Barème des points pour le ranking des joueurs

Chaque joueur reçoit 1 point pour sa participation à une étape, ensuite, les 12 premiers de chaque catégorie reçoivent des points grâce à leur classement final de l'étape selon Tournament Software.

Les points acquis lors des étapes 2* seront multiplié par 1.25.

Le classement saisonnier est calculé selon la moyenne des points cumulés durant les différents tournois, avec un coefficient minimum de 3.

1er	30 points
2ème	25 points
3ème	20 points
4ème	18 points
5ème	16 points
6ème	14 points
7ème	12 points
8ème	10 points
9ème	8 points
10ème	6 points
11ème	4 points
12ème	2 points

NE/mp/pg 18.11.2016